



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 24 mai 2016

Réforme du permis de conduire

Des places supplémentaires pour passer le permis B

Le dispositif de la réforme du permis de conduire lancé en 2014 continue son déploiement.

En Seine-Maritime, après plus de 3 000 places supplémentaires d'examens* offertes pour le permis B en 2015, **l'externalisation des épreuves du code de la route, qui se mettra en place à compter du 13 juin 2016, permettra d'offrir encore plus de places supplémentaires.**

A la même date, la présentation à **l'examen du code de la route sera fixée à 30€.** **Une plate-forme de paiement en ligne sera ouverte prochainement,** les candidats devant apporter le jour de l'examen le récépissé attestant de leur règlement.

Par ailleurs, près de **450 places supplémentaires** d'examen du code de la route sont mises en place depuis le 23 mai pour permettre aux candidats non reçus début mai, suite à la réforme des questions du code de la route, de passer gratuitement une nouvelle fois l'examen.

(*) 30 803 examens de permis B en Seine-Maritime en 2015

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr